

RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01420  
Numéro SIREN : 808 383 459  
Nom ou dénomination : 2CJF

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 5445

2018 S 5445

**2CJF**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 38 Rue André Dessaux RN 20  
45400 FLEURY LES AUBRAIS  
808 383 459 RCS ORLEANS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 JUIN 2018**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 116 325,84 euros de la manière suivante :

**ORIGINE**

Résultat de l'exercice ----- 116 325,84 euros

**AFFECTATION**

*Dotation aux réserves :*

Aux autres réserves, soit 116 325,84 euros

**Total 116 325,84 euros 116 325,84 euros**

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués depuis la constitution de la société, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2016	211 645,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	0,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME À L'ORIGINAL**

Le Président

Monsieur Christophe DUDON

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CJF</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>38 rue Andre DESSEAUX 45400 FLEURY LES AUBRAIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 0 8 3 8 3 4 5 9 0 0 0 1 9</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	1 821	AC	1 821	
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH	185 901	AI		185 901
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	4 166	AU	331	3 834
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	20	BI		20
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	191 908	<b>BK</b>	2 153
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	259 575	BY		259 575
		Autres créances (3) BZ	85 813	CA		85 813
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CB		CE		
Disponibilités CF		187 634	CG		187 634	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	186	CI		186	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	533 209	CK		533 209	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	725 118	<b>IA</b>	2 153	722 965
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2CJF		Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 5 000 .....)	DA			5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC					
	Réserve légale (3)	DD			500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF					
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			94 338		
	Report à nouveau	DH					
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			116 325		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	<b>TOTAL (I)</b>					DL	216 164
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	<b>TOTAL (II)</b>					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	<b>TOTAL (III)</b>					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			154 725		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			239		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			53 899		
	Dettes fiscales et sociales	DY			205 028		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Autres dettes	EA			92 908			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
<b>TOTAL (IV)</b>					EC	506 801	
<b>(V)</b>					ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>					EE	722 965	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			389 065			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2CJF		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF				
		FG	1 342 941	FH	FI	1 342 941		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 342 941	FK	FL	1 342 941		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	5 687		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	13 822		
	Autres produits (1) (11)				FQ	3		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 362 454		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	291 300		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 583		
Salaires et traitements*					FY	691 485		
Charges sociales (10)					FZ	222 250		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	331	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	1 544		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 224 496			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	137 957			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 130		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	1 130			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 1 130)			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	136 827			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2CJF</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 136	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 136	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI ( 136)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 20 366	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 1 362 454	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 1 246 128	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN 116 325	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 13 822
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 868	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	86
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		50		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

<b>OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES</b>
-----------------------------------

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	86
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2CJF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 722 966 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 116 326 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 38 544 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 821			1 821
- Fonds commercial	111 908	73 993		185 901
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>113 729</b>	<b>73 993</b>		<b>187 722</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		4 167		4 167
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>4 167</b>		<b>4 167</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20			20
<b>Immobilisations financières</b>	<b>20</b>			<b>20</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>113 749</b>	<b>78 160</b>		<b>191 909</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

## Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	185 901
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>185 901</b>

## Art.214-15 du PCG

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont ceux utilisés lors de l'acquisition (selon le calcul de l'annexe 4 du contrat de mandat).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement prévoit désormais que :

- dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur ;
- la dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 821			1 821
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 821</b>			<b>1 821</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		332		332
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>332</b>		<b>332</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 821</b>	<b>332</b>		<b>2 153</b>

9

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 345 596 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	259 576	259 576	
Autres	85 814	85 814	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	187	187	
<b>Total</b>	<b>345 596</b>	<b>345 576</b>	<b>20</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	259 576
Etat - produits à recevoir	333
<b>Total</b>	<b>259 909</b>



## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 506 801 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	154 725	36 989	117 736	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	71	71		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 900	53 900		
Dettes fiscales et sociales	205 028	205 028		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	93 078	93 078		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>506 801</b>	<b>389 065</b>	<b>117 736</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 247			
(**) Dont envers les associés	169			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 169 euros.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 351
Intérêts courus	71
Dettes provis. pr congés à payer	48 919
Primes à verser	11 200
Charges sociales s/congés à payer	18 418
Charges sociales - charges à payer	20 854
Divers - charges à payer	73 993
<b>Total</b>	<b>183 806</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	187		
<b>Total</b>	<b>187</b>		

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.